

Note d'information

CAFIPEMF – CAPPEI - SESSION 2020

Compte tenu de la situation liée au COVID-19 et des retards pris dans l'application des procédures, il a été décidé avec l'accord de monsieur le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie :

- d'annuler l'examen du CAFIPEMF – admissibilité et admission ;

Il est toutefois précisé que les candidats peuvent poursuivre leur préparation à cet examen en sollicitant leur conseiller pédagogique de référence ;

- de reporter l'examen du CAPPEI à la période 4.